

Indicateurs statistiques sur le surendettement
Synthèse
mai 2013

	mars 2013	avril 2013	mai 2013 (1)	Cumul de janvier à mai		année 2012
				2013	2012	
Dossiers déposés	20 859	21 074	17 677	97 213	97 505	220 836
Dossiers recevables	16 132	16 700	14 418	78 313	79 549	194 866
Dossiers traités par les Commissions	19 248	19 821	18 020	96 434	99 237	247 368
- Plans conventionnels conclus	5 269	5 584	4 936	26 541	28 254	70 531
- Mesures imposées et recommandées élaborées	4 700	4 874	4 216	23 262	23 877	60 399
- Mesures de rétablissement personnel avec ou sans liquidation judiciaire (LJ)	5 531	5 398	5 219	27 213	26 671	67 411
- Dossiers clôturés	2 269	2 425	2 365	12 278	13 692	32 133
- Dossiers irrecevables	1 297	1 362	1 101	6 221	5 771	14 693
- Autres sorties (dont dossiers jugés irrecevables)	182	178	183	919	972	2 201

Commentaire

17 677 dossiers de surendettement ont été déposés au cours du mois de mai 2013.

Le nombre de dossiers déposés au cours des douze derniers mois (de juin 2012 à mai 2013) s'élève ainsi à 220 630, soit une diminution de 1,24% par rapport aux dépôts enregistrés lors des douze mois précédents (de juin 2011 à mai 2012).

Au cours de ce mois, les commissions de surendettement ont traité, au total, 18 020 dossiers en faisant usage des différentes possibilités ouvertes depuis la mise en œuvre de la loi n°2010-737 du 1er juillet 2010 portant réforme du crédit à la consommation .

(1) Données provisoires

Précision : les données annuelles tiennent compte d'événements (décisions judiciaires, réouvertures de dossiers clôturés...) pouvant être intervenus sur certains dossiers après l'établissement des données mensuelles publiées en cours d'année. Ceci peut amener des décalages à la marge entre les données annuelles et les données mensuelles publiées antérieurement.

Indicateurs statistiques sur le surendettement
à fin mai 2013

	année 2011	année 2012	Cumul de janvier à mai	
			année 2013	année 2012
Dossiers déposés (en nombre)	232 493	220 836	97 213	97 505
Dossiers soumis pour examen de recevabilité (en nombre)	215 241	207 224	83 885	84 553
- Dossiers recevables (1)	202 900	194 866	78 313	79 549
- Dossiers irrecevables (A)	14 647	14 693	6 221	5 771
Décisions d'orientation des Commissions (en nombre)	211 597	205 106	82 166	83 451
- vers une procédure de rétablissement personnel avec ou sans liquidation judiciaire (LJ)	65 776	71 838	28 543	29 164
- vers une procédure amiable	145 821	133 268	53 623	54 287
Mesures de rétablissement personnel (en nombre) (B)	58 196	67 411	27 213	26 671
- Recommandations d'effacement de dettes (PRP sans LJ)	57 162	66 059	26 718	26 139
- Accords débiteurs sur les demandes d'ouverture d'une PRP avec LJ	1 034	1 352	495	532
Phase amiable (en nombre)	138 072	134 965	52 063	53 567
- Plans conventionnels conclus (C)	73 945	70 531	26 541	28 254
- Constats de non accord entérinés	64 127	64 434	25 522	25 313
Demandes de mise en œuvre de la phase des mesures imposées et recommandées (MIR) (en nombre)	57 408	58 287	22 316	23 547
Mesures imposées et recommandées élaborées par les Commissions (en nombre) (D)	57 371	60 399	23 262	23 877
- Mesures imposées élaborées	31 049	31 291	12 130	12 591
- Mesures recommandées élaborées	26 322	29 108	11 132	11 286
<i>dont mesures imposées ou recommandées consistant en une suspension d'exigibilité</i>	17 383	17 366	6 891	6 879
Dossiers clôturés toutes phases (en nombre) (E)	33 357	32 133	12 278	13 692
Autres sorties (dont dossiers jugés irrecevables) (F)	2 131	2 201	919	972
Dossiers traités par les Commissions (en nombre) (A+B+C+D+E+F)	239 647	247 368	96 434	99 237
Renvoi des dossiers par les juges aux Commissions (en nombre)	3 549	2 596	935	1 265
Recommandations homologuées par les juges (en nombre)	48 797	79 508	34 416	30 894

(1) dossiers déclarés recevables par la commission ou par le juge à la suite d'un recours